

Treillières

MAG' n°80
OCT
NOV
DEC
2018

Magazine d'information de la commune de Treillières



www.treillieres.fr



Ecole

**ALEXANDRE-VINCENT
PASSE EN CLASSE SUPÉRIEURE**



Le maire Alain Royer et Mickaël Mendès, adjoint délégué aux sports, entourés d'une grande partie des acteurs de la Fête du sport.



Une première Fête du sport réussie

Une météo automnale, mais des participants pas découragés pour cette première édition de la "Fête du sport", une initiative nationale à laquelle la ville de Treillières, auréolée de ses trois flammes sportives, a répondu avec enthousiasme, grâce à la mobilisation de ses acteurs sportifs et de ses agents municipaux. Dimanche 23 septembre dernier, 24 associations et partenaires se sont mobilisées pour permettre aux habitants de découvrir des disciplines autour du bien-être et du sport-santé. Swim cross, tir à l'arc, yoga... En tout, plus d'une quinzaine de sports ont été proposés sur quatre sites, dont les Bassins d'Alphéa, le Château du Haut-Gesvres... À l'heure de la pause méridienne, un "apéritif du sportif" a été proposé par la ville pour promouvoir la santé, l'énergie et le bien-être par la nutrition.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

Numéro 80 : Octobre - Novembre - Décembre 2018 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédit photos : Mairie de Treillières •

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3850 exemplaires -

Distribution : Guy V. Services



Événements **P4**
C'était l'été dernier



Portraits **P7**
Citoyens de demain **P8**
Scolarité



Partageons nos passions **P12**

DOSSIER **P14**

Alexandre-Vincent passe en classe supérieure



Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Économie **P26**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



L'AVANT-PROPOS
DU MAIRE

RENFORCER LES LIENS
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Chers administrés,

Notre ville connaît une étape importante de son histoire, notamment en matière de petite enfance et de jeunesse. En effet, un Pôle enfance solidarité ouvrira très bientôt et regroupera des services utiles aux familles mais aussi pour bon nombre de Treilliérains qui ont pour habitude de solliciter les services de l'action sociale, du guichet famille etc. La création de ce service municipal viendra s'intégrer dans l'espace proche de la mairie et du Mail'âge. Cela renforcera aussi les liens entre les générations car des rapprochements pourront être opérés, à l'avenir, entre les plus jeunes, leurs familles, et nos aînés. J'en suis persuadé.

Vous verrez dans l'agenda en fin de ce magazine, un programme d'ouverture est prévu pour que ce nouveau service public soit un lieu utile, connu et apprécié de tous.

La Jeunesse, c'est aussi la scolarité des plus jeunes, et dans ce domaine, l'année 2018-2019 s'annonce particulière : après avoir agrandi l'école Joseph-Fraud, c'est au tour de l'établissement Alexandre-Vincent de connaître une profonde mutation. Vous le lirez dans le dossier de ce magazine : l'extension de cette école publique a vu la création d'un nouveau bâtiment, comportant plusieurs classes, et répondant à l'exigeante poussée démographique que connaît notre commune. À cela s'ajoute aussi un restaurant scolaire plus vaste et pouvant accueillir les enfants dans de bonnes conditions pendant leur pause de midi bien méritée.

Je tiens à remercier à la fois les familles, les équipes éducatives et bien entendu les enfants pour leur patience car les travaux, en cours d'achèvement, ont connu quelques aléas de calendrier qu'il n'est pas toujours possible de maîtriser. C'est le cas notamment pour la nouvelle école maternelle Pauline-Kergomard, qui ne pourra ouvrir ses portes que début 2019, en raison de difficultés d'une entreprise ayant ainsi ralenti toute la chaîne des travaux. Mais je tenais à ce que ces travaux puissent se terminer dans les meilleures conditions possibles avant que les enfants ne prennent possession de leur nouvel espace d'apprentissage.

La Jeunesse enfin, c'est aussi le divertissement et à ce titre, je souhaite ici remercier l'ensemble des acteurs associatifs et municipaux qui ont pu organiser la Fête du sport, le 23 septembre dernier, en mobilisant des bénévoles qui, comme à chaque fois que la commune a besoin d'eux, ont su se rendre disponibles. En dépit d'une météo maussade, l'événement a su se montrer à la hauteur des Treilliérains. Bénévoles, associations et services municipaux sauront une nouvelle fois faire preuve d'enthousiasme au printemps 2019, lorsque se profileront les dix ans de "Treill'air de fêtes", événement déjà en préparation.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Alain Royer
Maire de Treillières

Animations

C'était l'été dernier

La fête de la musique du 21 juin a permis aux habitants de bien commencer l'été en profitant de l'événement musical et de l'école de musique, avec la participation active des commerçants, qu'ils en soient remerciés !



La fête au château : visites de la bâtisse, concerts et spectacle "Le château au clair de lune" ont animé une journée exceptionnelle au château du Haut-Gesvres. Paré de ses plus beaux atouts avec l'œuvre en trompe-l'œil de Tanguy Robert, le château poursuit sa mue vers une nouvelle jeunesse grâce au travail des bénévoles de l'association Renaissance du Haut-Gesvres. Les groupes Platyn, JM Jazz et Les Minicordes ont animé une soirée mêlant musique et patrimoine.



Des activités d'été pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Comme chaque été, les séjours du centre de loisirs, du Tremplin et du Service animation jeunesse ont fait le plein et ravi les plus jeunes Treilliérains. Ces activités et séjours ont accueilli en moyenne 110 enfants par jour sur les centres de loisirs et le Tremplin et au total 109 enfants



sont partis en séjour durant l'été (39 en séjours enfance et 70 en séjours jeunesse). Sensations nautiques et terrestres, activités équestres, sports insolites... À l'heure de la sortie de ce magazine, les services municipaux sont déjà à l'œuvre sur le programme d'activités qui va occuper les jeunes l'été prochain.



Patrimoine

La Ménardais visitée et appréciée

C'est bien le patrimoine de la Ménardais qui était à l'honneur à l'occasion des dernières Journées européennes du patrimoine, le 16 septembre. Avec l'appui des associations Treillières au fil du temps, de l'AMAP et du Groupe randonnée nature, la ville de Treillières a proposé un parcours au cœur de ce village atypique, « plus peuplé que le bourg dans les années 30 et, dans les années 50-60, de nombreux artisans, commerçants et paysans y cohabitaient », indique Loïg Bonnet (article Ouest France). « Situé sur les derniers contreforts du sillon de Bretagne, le village est composé de nombreuses maisons en granit - dont les pierres étaient extraites des carrières proches - et de petites fermes qui ont repris de nouvelles couleurs depuis leurs rénovations. » Après une balade commentée, un goûter a été offert aux marcheurs amateurs de patrimoine local.



Ouvrages / Un remerciement et une promesse Jérémy

Il y a près de deux ans, la treilliéraine Françoise Tardivel racontait dans un livre l'histoire de son fils Jérémy, emporté par une leucodystrophie au printemps 2005. Cet hommage d'une mère à son fils a depuis été édité à plus de 600 exemplaires.

L'auteure, reconnaissante de l'intérêt porté par les lecteurs, précise avoir « fait don des bénéfices du livre aux associations ELA pour financer la recherche médicale, et Un copain comme les autres, pour financer de nouveaux projets pour les jeunes porteurs de handicap. Cela a été une belle aventure que d'écrire ce livre, j'ai eu des retours formidables ». Son seul but, précise-t-elle, c'est de « faire changer le regard sur le handicap ou la maladie, aider son prochain et continuer à aimer la vie. »

Vies de châteaux au bord du Gesvres

Il est toujours possible de faire une souscription à l'ouvrage édité par l'association Treillières au fil du temps. L'ouvrage, richement illustré, est plus qu'une page d'histoire du Bas-Gesvres et du Haut-Gesvres, il raconte les vies passées et celles à venir d'un patrimoine naturel et exceptionnel.

Infos sur le site www.tafdt.org et par courriel treillieresaufildutemps@gmail.com



Association

Toujours le temps de trouver une activité...

Il y avait du monde lors du dernier forum des associations le 8 septembre dernier. L'occasion pour les clubs sportifs, de loisirs, culturels (...) de se faire connaître et pour le public de mesurer l'ampleur du monde associatif local sur Treillières, ou simplement de profiter du traditionnel marché fermier installé devant la salle Olympie. Près de 60 associations ont ainsi pu informer le public ou proposer des démonstrations pour que les familles puissent se faire une idée et se laisser séduire. Boxe française, arts martiaux vietnamiens, danse country... Et parmi toutes ces associations, certaines font leur apparition comme L'ordre rôlistique du Gesvres, association visant à faire découvrir l'univers des jeux de rôle, de jeux de plateau et de cartes... À découvrir dans le prochain magazine. Pour tous les Treilliérains, il reste encore possible d'adhérer à une association, un guide existe et rassemble tous les contacts utiles (lire aussi page 12).



Distinction

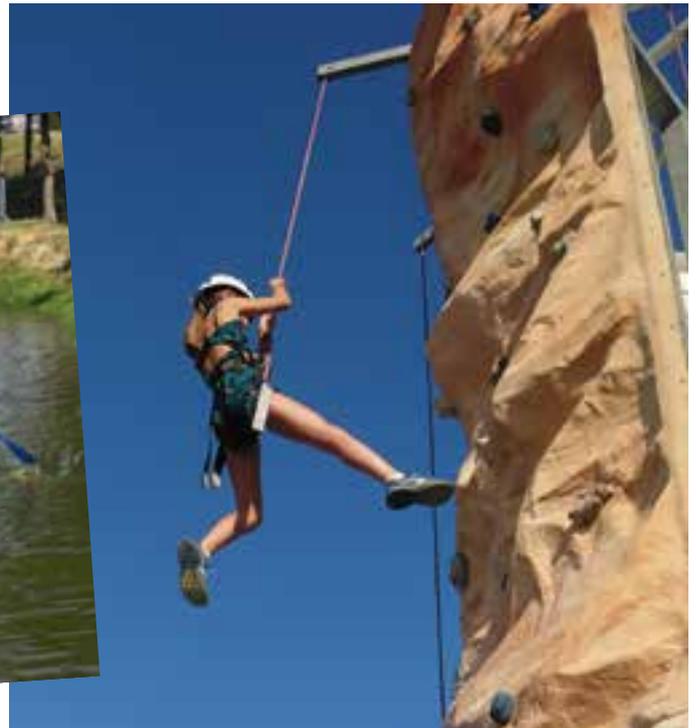
Obtenir la médaille de la Ville

Lors de la prochaine cérémonie des vœux de janvier 2019, la mairie de Treillières remettra la médaille de la Ville pour honorer et récompenser les citoyens de Treillières qui œuvrent ou ont œuvré de manière individuelle ou collective au sein de la ville, mais aussi toute personne ou groupe ayant fait acte de courage ou de dévouement. Un jury, présidé par le maire, désignera les candidats admis à concourir. Pour concourir, un dossier d'inscription est à retirer à la mairie, fin octobre.

Infos auprès de Marie-Isabelle Jondot, tél. 02 40 94 61 85, marieisabelle.jondot@treillieres.fr

Événements

Vital'sport, ou comment trouver son activité sportive



C'était tout début de septembre. De la dépense physique et des sourires et une occasion toute trouvée pour les plus jeunes (mais pas que) de passer un bon moment en plein air tout en s'essayant à des activités sportives. Depuis l'arrivée début juin dernier de l'enseigne de sport Décathlon, c'est l'effervescence zone de Ragon. Durant tout un week-end, les visiteurs ont eu la possibilité de découvrir et de s'initier gratuitement à plus d'une quarantaine de disciplines autour de démonstrations et d'activités encadrées par des spécialistes, des professionnels et surtout des bénévoles des associations treilliéraires. Équitation, tir à l'arc, arts martiaux, rugby... Et encore plus original : du paddle dans la petite

pièce d'eau du site, du tchoukball, de l'escalade sur un mur de 6 m : grand succès sur la structure de la franchise Block Out, fraîchement implantée à Nantes. Maxime, l'un des animateurs, n'en revenait pas de l'engouement suggéré par cette paroi sécurisée : *« nous avons équipé des tout petits, dès 4 ans, jusqu'à des adultes expérimentés, durant tout le week-end ! Nous n'avons pas hésité à répondre positivement pour participer à Vital'sport, car on connaissait la réputation de Treillières d'être une ville qui apprécie le sport, sous toutes ses formes. »* Décathlon, partenaire économique et associatif de la ville, a promis de rapidement renouveler l'expérience.

Des voitures de collection dans le parc du château du Haut-Gesvres.

C'est l'association nantaise JDM-Loisirs mécaniques, qui regroupe des amateurs de voitures de collection des années 1960 à 2000, qui a ainsi obtenu l'accord de la ville pour organiser son premier rassemblement multimarque d'une centaine de véhicules d'origine allemande, italienne, japonaise et française.



Bakary, maux à mots

Il n'a rien oublié des conditions de son départ de la Côte d'Ivoire. Ce n'était pas de gaité de cœur mais une nécessité vitale, humaine pour Bakay Koné. Le père de famille a trouvé en Treillières un havre de paix salutaire, et en la bibliothèque une façon d'avancer, comme de rêver.



« *Ma femme connaissait Nantes, un peu.* » Ce fut une installation délicate mais facilitée par la gentillesse des gens, « *leur ouverture et leur compréhension* », souligne Bakary. Dans ses valises, les souvenirs de sa vie d'avant bien sûr, lorsqu'il était à la tête d'une entreprise de gestion immobilière, des images de son pays, des odeurs, des chaleurs, mais pas d'abatement. « *Treillières est une ville plaisante et reposante, c'est là où nous vivons désormais. Je cherchais à remer-*

cier les gens de leur bienveillance, comme à être utile, notamment vis-à-vis de la mairie qui nous est d'une immense aide, au quotidien. » « *Au CCAS, la responsable m'a dit qu'à la bibliothèque, les bénévoles étaient bienvenus* ». Les ouvrages, les romans, les bandes-dessinées, un monde nouveau pour Bakary : « *en Côte d'Ivoire, nous n'avons pas la culture de la lecture* ». Qu'à cela ne tienne, Bakary a su apprivoiser cet élément culturel, au sein

duquel il donne de son temps chaque jeudi, et de la voix, assurant la lecture à de jeunes lecteurs. « *J'adore lire pour les autres, même si je dois encore améliorer ma tonalité, corriger mon accent parfois* ». Bakary dit faire son « *maximum* », en apprivoisant l'organisation de la bibliothèque et en s'enrichissant de lectures improbables jusqu'il y a peu : « *des romans policiers, j'aime bien. À la maison, il y a toujours des livres.* »

Le nouveau chapitre de Stéphanie



20 années passées dans une grande compagnie aérienne, ça marque une carrière, ça interroge sur son avenir. Son avenir justement, Stéphanie Beaufile se l'imaginait « *loin du tumulte de la vie parisienne, au calme* ». Un calme aussi doux qu'un livre. En quittant la capitale, Stéphanie souhaitait aussi quitter la course au temps qui presse. Mars dernier, elle se plonge dans un stage d'immersion à la bibliothèque de Treillières, « *une bouffée d'oxygène* », un déclic qui va d'ailleurs la pousser aujourd'hui à suivre une formation d'auxiliaire de bibliothèque. « *Je suis*

terriblement attachée aux livres, en tant qu'œuvre et en tant qu'objet. Chacun cultive un rapport particulier aux livres. Quand on est jeune, la lecture est souvent perçue comme une contrainte, j'essaie à la bibliothèque d'expliquer que cela doit être avant tout un plaisir. » Accueillir le public, lui transmettre conseils et idées de lecture, Stéphanie est bien dans son élément papier. Elle nous livre un souvenir, « *celui des collections des bibliothèques roses et vertes de mon père : je les adorais. Bien avant de savoir lire, je m'inventais des histoires en tournant les pages, au gré des illustrations ici et là.* »

Scolarité : une année particulière et dynamique

menés à l'école Alexandre-Vincent, et le suivi du chantier de la nouvelle école maternelle Pauline-Kergomard, la ville de Treillières a eu une rentrée particulière et nous resterons attentifs jusqu'à la livraison des bâtiments », indique Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à l'éducation. « Outre les travaux dans les établissements, nous devons également veiller aux autres organisations qui rythment le quotidien des enfants lorsqu'ils sont à l'école : la restauration scolaire, l'animation périscolaire... »

vie scolaire ». Au suivi de la vie scolaire s'ajoute un projet majeur pour la ville et les usagers : l'ouverture du Pôle enfance solidarité, un nouvel équipement municipal qui regroupera différents services existants (guichet famille, La Passerelle, RAM, CCAS...) en un même lieu. Le bâtiment, situé à côté de la mairie et faisant face au multi accueil Bulle de rêves, « fonctionnera selon le principe du guichet unique », poursuit Axelle Flamand. « Ce pôle va pouvoir accompagner les Treilliériens à tous les âges de la vie ; la petite enfance ne sera pas la seule thématique de ce lieu ouvert ». Une présentation complète de ce Pôle enfance solidarité sera faite dans le magazine de fin d'année.



Ajustements, extensions, ouverture d'une classe... La rentrée sur la commune s'est déroulée de manière différente selon les écoles. Revue d'effectifs.

793 élèves sont scolarisés dans les trois écoles publiques de la commune, maternelles et primaires confondues. Ce à quoi il faut ajouter 397 enfants scolarisés au sein de l'école privée Sainte-Thérèse. « Avec les travaux

En attendant le Pôle enfance solidarité

Au sein des services municipaux, Axelle Flamand (en photo) a pris ses fonctions comme directrice Famille, éducation et solidarité. Elle souligne « l'investissement important des équipes d'entretien, de restauration, d'animation périscolaire et d'Atsem, qui participent toutes au bon fonctionnement de la

ÉCOLE LA CHESNAIE

2019 en ligne de mire

C'est une année particulière pour les enfants et l'équipe enseignante de l'école maternelle de La Chesnaie, qui s'apprentent tout début 2019 à intégrer leurs nouveaux locaux dans l'école Pauline-Kergomard, dont le chantier se termine. Anne Abril et Tatiana Gatepaille, deux enseignantes avouent leur « hâte de découvrir notre nouvel espace de travail ». Comme leurs autres collègues, il leur arrive de passer devant le chantier et elles s'imaginent déjà dans ce nouvel outil. Pas d'appréhension, ni pour elles ni pour les enfants, « mais de l'excitation et de l'organisation à prévoir pendant les prochaines vacances de Noël ». Pour Tatiana, ce sera encore plus particulier car elle connaît très bien l'école maternelle de La Chesnaie pour y avoir passé une partie de sa jeune scolarité. En attendant, l'année scolaire suit son cours, autour



de projets plutôt enthousiasmants : travail autour d'un thème commun à toutes les classes - "les environnements" - ; participation aux spectacles du programme Hors-Saison et interventions musique en partenariat avec la CCEG... Clémence Lambert, la directrice, complète en indiquant que les classes « participeront à la se-

maine académique de la maternelle en novembre prochain, qui a pour vocation de faire connaître aux parents et partenaires, le quotidien des élèves. Notre école est ainsi invitée à valoriser une action pédagogique traduisant une ouverture, les parents seront alors invités à participer à des ateliers autour du thème "des mots pour grandir" ».

ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

Un projet d'école renouvelé



11 classes, 14 enseignants, 292 enfants. Derrière la réalité mathématique, il y a les lettres et les mots. Car depuis la rentrée des élèves, l'ensemble du corps enseignant se penche sur ce qui animera et guidera les actions pédagogiques au cœur de l'école, toute l'année. « Nos conditions de rentrée ont été excellentes », rappelle François Roche, directeur de l'école, « et nous nous sommes immédiatement penchés sur un projet global, qui concerne tous les niveaux ». Ce projet, articulé autour de la lecture et du "vivre ensemble", s'appuiera sur quelques moments clés et temps forts : « Le prix littérature en fait partie et constitue une part de travail importante pour nos élèves. L'idée est de constituer une base littéraire commune à tous les enfants qui

font leur scolarité ici à Joseph-Fraud. » En s'appuyant sur le carnet de lecteur, le Prix littéraire suivra le thème du Salon du livre de jeunesse de Sucé-sur-Erdre, dont la prochaine édition s'intéressera au "pas de côté".

Éducation civique et philosophie

Cette année, la lecture s'inscrira également au sein d'un rallye lecture, « de revues de presse quotidiennes faites par les enfants sur la base d'articles à leur portée », et d'ateliers écriture, notamment afin de concevoir Le P'tit Fraud, le journal de l'école. « Le projet se complète également avec de l'éducation civique, à travers

notamment les débats philosophiques que nous organisons : les échanges sont très riches, autant pour les enfants que pour les parents. » Enfin, le "vivre ensemble" trouvera son ancrage dans différentes instances auxquelles tient le directeur de l'école : les conseils d'enfants, la semaine des arts, les classes transplantées, les chorales d'école... Autant d'activités et d'initiatives qui viennent « compléter l'apprentissage de l'enfant, pour développer sa curiosité, comme son esprit critique. »

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

L'école des parents et des éducateurs, en partenariat avec la mairie de Treillières, propose un lieu d'écoute et d'échanges aux familles de la commune. Des consultations individuelles sont ouvertes aux parents, enfants et adolescents avec une psychologue de l'école des parents et des éducateurs un vendredi après-midi par mois à l'espace social enfance. Les prochains rendez-vous sont les 19 octobre, 23 novembre et 21 décembre, de 14h à 18h en mairie.

Inscriptions au 02 40 16 72 33.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Une quatorzième classe

L'école privée Sainte-Thérèse a ouvert cette année une quatorzième classe, permettant de réduire le nombre d'élèves dans les sections de CP. Quatre nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe éducative : Hélène Padiou (petite et moyenne section), Amandine Maes (CMI), Nathalie Le Felic et Alexa Poulouin (CMI-CM2).

À quoi ressemblera la commune dans dix ou quinze ans ?

Afin de disposer d'un maximum d'éléments pour mieux comprendre et mesurer les évolutions urbaines actuelles et à venir, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, avec la ville de Treillières, a commandé deux études stratégiques : une étude commerciale et une étude urbaine. Ces outils de prospective donnent des clefs pour dessiner le visage de la commune dans les prochaines années. Voici cinq points pour saisir les enjeux de cette étude urbaine.



1. Une étude pour mieux réfléchir à demain

Identifiée comme un pôle structurant dans le maillage urbain de la métropole Nantes – Saint-Nazaire, Treillières fait l'objet d'une étude urbaine afin de se doter à la fois d'une stratégie de développement et d'un plan d'aménagement pour les années à venir.

2. L'étude urbaine est une hypothèse

C'est la première étape : l'étude dresse un constat de l'existant. Il s'agit de concilier développement résidentiel, environnemental et économique en conservant l'identité singulière de la ville. Les potentiels en renouvellement urbain étant importants sur Treillières, l'objectif de l'étude est de définir un cadre, un "plan guide" pour définir un aménagement cohérent et accompagner la transformation du bourg de Treillières en centre-ville, à l'horizon 2030.

3. Créer une dynamique au centre bourg

Treillières, comme d'autres communes d'Erdre et Gesvres, doit accueillir

une grande partie du développement démographique et économique du territoire. Souhaitant dynamiser et requalifier le cœur de bourg, il est crucial pour la commune de favoriser le développement des commerces et services de proximité, et ainsi développer son attractivité.

4. Un impact sur le foncier et l'urbanisme

L'étude urbaine a pour vocation de préparer la mise en place des procédures d'urbanisme opérationnel d'aménagement sur les secteurs et équipements prioritaires, mais aussi à permettre la transcription réglementaire du projet urbain de Treillières au sein du futur PLUi (lire aussi page 20).

5. Différents secteurs concernés par l'étude urbaine

Les places du Champ de Foire et de la Liberté, le passage de la Chesnaie, l'emprise de l'école de La Chesnaie et le renouvellement urbain le long des rues de la Mairie, de Rennes, Étienne-Sébert et de l'avenue de la gare.

Deux constats de l'étude urbaine :

- **L'urbanisation de la ville** s'est constituée de façon linéaire et sans développer de véritable centralité. Cette absence de centralité est le résultat d'une urbanisation importante et rapide. Ce développement linéaire entre la place de l'église, noyau historique, et la route départementale offre aujourd'hui une diversité de tissus variant du bâti ancien au pavillon en passant par le collectif. « On traverse la commune sans passer par son cœur historique », souligne l'étude.

- **L'activité commerciale**, venue s'implanter sur l'axe historique pour profiter des flux journaliers, s'intègre de façon ponctuelle au sein du tissu résidentiel ou en rez-de-chaussée des immeubles de l'opération autour de la place de la Liberté.

« Structurer l'architecture urbaine »

La vision de

Gil Rannou,
adjoint au maire
délégué à l'aménagement



■ Quel est le contexte de cette étude ?

« La commune est en pleine évolution. Elle dispose actuellement de plusieurs espaces fonciers, proposés à la vente, que différents promoteurs pourraient acheter sans forcément en informer la mairie. L'enjeu est là : il s'agit de maîtriser le foncier disponible pour définir, au préalable, une vision d'ensemble cohérente. Si on ne fait pas cela, on aura du mal à maîtriser l'aménagement et à lutter contre la pression foncière permanente et grandissante. Cette étude doit être un outil pour nous permettre de mettre les projets des promoteurs en cohérence avec l'urbanisation souhaitée, et de répondre aux attentes des citoyens avec un cadre de vie préservé.

■ Comment cette étude a-t-elle été menée ?

C'est avant tout une analyse objective de l'existant. Le principe de l'étude est d'intégrer des paramètres (environnementaux, axes de circulation, habitat...), répartis par zones, pour poser les bases d'orientations d'aménagements. Cela concerne principalement le centre bourg – sur une zone

qui part de la place du Champ de Foire, inclue la mairie, le nouveau quartier et les espaces sportifs – même si nous avons élargi le périmètre de l'étude, en tenant compte du foncier limitrophe, à des projets existants, comme la Zac de la Belle étoile par exemple.

■ S'agissant de la place du Champ de foire et de la place de la Liberté, quelle est votre vision ?

À terme, notre souhait est de pouvoir redistribuer les espaces de ces deux places. Cette redistribution s'appuie sur l'enjeu de créer des espaces de rencontres multi-activités : parking, halle, marché, festivités... Cette maîtrise du foncier doit être menée dans un esprit de cohérence.

■ Quel est le principal critère qui guide votre analyse ?

L'équilibre : nous recherchons à la fois une certaine harmonie urbaine générale, en cohérence avec l'existant et le devenir, et un moyen de compléter l'offre de logements du centre-ville, en passant notamment par une accession à la propriété facilitée. En matière d'accès au logement justement, personne ne doit être laissé sur le côté, et si nécessaire, nous poursuivrons une densification urbaine maîtrisée, à échelle humaine. La volonté est de permettre de conserver une ambiance de ville à la campagne.

■ Cette étude urbaine est complétée par une étude commerciale...

Oui, en parallèle, nous avons mené une étude commerciale visant à améliorer l'offre actuelle, avec un objectif de création d'un linéaire de commerces en rez-de-chaussée. Cela répondrait à des besoins qui ont clairement été identifiés par cette étude commerciale, tout en répondant à l'enquête citoyenne qui avait été menée en la matière en 2017. À nous ensuite de faire en sorte que les études urbaine et commerciale puissent répondre à ces mêmes besoins exprimés par les habitants.

■ Quels sont les enjeux associés à la voirie et aux axes de circulation ?

Là aussi, nous travaillons sur un gabarit de voirie idéal qui puisse créer du lien et de la continuité entre les différents usages : les voix douces, les routes, les trottoirs. Qu'il s'agisse des piétons, des vélos ou des voitures, chacun doit pouvoir se déplacer sur un site adapté, lorsque l'espace urbain disponible le permet. S'agissant du pôle d'échange multimodal, l'hypothèse initiale imaginée si l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes se faisait, a bien entendu été révisée : l'esprit de l'infrastructure restera le même, avec une desserte plus locale.»

QUELQUES DATES POUR MIEUX COMPRENDRE

L'étude urbaine de 2018 est une mise à jour de l'étude urbaine de 2012, réalisée à l'échelle du bourg. L'objectif est d'aujourd'hui se doter d'une stratégie de développement et d'un plan d'aménagement des centralités qui seront les supports des projets urbains à traduire à échéance de 15 ans, mais aussi dans le futur PLUi d'Erdre et Gesvres dont l'élaboration s'achèvera prochainement. Ce PLUi doit être approuvé fin 2019, avant une enquête publique prévue au printemps 2019.

Sans attendre l'enquête du PLUi, **une réunion publique sur l'étude urbaine sera organisée**

Le public sera invité à venir s'informer sur le projet et échanger avec les élus municipaux.

JUDO

Des talents sur le tatami

180 personnes à la dernière assemblée générale, un nombre toujours aussi élevé de licenciés... Le judo continue d'attirer les jeunes comme les plus anciens. La saison dernière s'est achevée avec trois ceintures noires supplémentaires, l'actuelle débute avec une nouvelle activité.

De la maîtrise de soi, des techniques de défense, de l'entretien physique, des réflexes... La recette du Cap'judo espoir de Treillières est toujours la même, « et nous sommes l'une des seules disciplines à être proposée dès le plus jeune âge, soit à 4 ans », indique Alain Rivière, le président du club. « Le plus difficile, c'est de conserver ces jeunes lorsque l'adolescence arrive, et qu'ils cèdent aux sirènes des sports collectifs, surtout depuis que nous sommes champions du monde (rires). » Toujours est-il que le club a ouvert sa saison



Nouvelle activité : le taïso - self défense

avec une nouvelle activité : le taïso – self défense, à travers un cours mêlant ces deux disciplines, enseignées en forme loisir.

Autre fait marquant du club, et non des moindres, trois jeunes adhérents ont obtenu leur ceinture noire : (de gauche à droite sur la photo), Arthur Neumann, Baptiste Rabecq et Marc Lombaerde. « C'est la première fois depuis longtemps que trois jeunes valident, la même année, cet échelon au sein de leur club. C'est de bon augure ! »

Contact : www.capjudoespoire.weebly.com, tél. 06 87 34 43 25

DANSE

À chacun son rythme

Salsa, tango, rock, bachata, valse... En cours collectifs, particuliers ou à l'occasion de stages, ces danses peuvent toutes se pratiquer au sein de l'école du Bouchon dansant. « J'insiste sur le fait que les cours sont avant tout des moments conviviaux, qui sont organisés pour tous les niveaux » indique Mary Cathy, professeur de danse. « L'association propose aussi des prestations très variées comme des ouvertures personnalisées de bal de mariage, des enterrement de vie de jeunes filles, des soirées dansantes ». Enfin, l'année est aussi rythmée par le montage tous les ans de spectacles, par la Compagnie du Bouchon dansant.



Des cours de danse mais pas seulement...

Contact : www.lebouchondansant.net
tél. 02 40 74 89 34

ASTRONOMIE

La tête dans les étoiles

Le club est finalement beaucoup plus jeune que la voie lactée. Créé il y a cinq ans par Patrick Rey jusqu'alors président du club et grand spécialiste d'astronomie et d'astrophysique, l'association Adamms* continue son ascension avec Olivier Lecossois, nouveau président : « Patrick Rey a su nous transmettre sa passion, il a décidé cette année de se consacrer à son projet gigantesque, celui de créer un télescope géant. » Le club poursuit ses activités, avec des cours en astronomie pour débutants et adultes confirmés. « Nous organisons également des ateliers de constructions autour de l'astronomie, avec les enfants, dès 7 ans. Les adultes sont aussi les bienvenus, car dans ce contexte, nous restons tous de grands enfants », poursuit Olivier Lecossois. « Puis, si le temps le permet et quand la nuit est tombée, nous essayons d'apprendre à utiliser les ins-



Des ateliers pour petits et grands !

truments : télescope, lunettes, jumelles. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à faire quelques belles photos planétaires et de groupes d'étoiles, nous apprenons également à faire des photos de ciel profond,

mais nous n'avons pas encore toutes les compétences... Nous progressons avec les adhérents. »

*association pour le développement de l'astronomie, du modélisme et des micro-fusées

Contact www.adamms.fr, tél. 06 13 06 51 79

GUIDE DES ASSOCIATIONS

Sport, culture, solidarité, loisirs... Chaque année, la ville de Treillières édite un guide des associations pour permettre aux Treilliérains de faire connaissance avec toutes les entités associatives communales, et de pouvoir les contacter en toute facilité. Ce guide est disponible sur simple demande en mairie et téléchargeable sur le site internet de la ville www.treillieres.fr. Par ailleurs, le service municipal de la vie locale se tient à la disposition du public et des acteurs associatifs afin de répondre à leurs besoins et sollicitations. Sous la responsabilité de Christine Costard, Charline Prunier est la nouvelle chargée du développement sportif. L'équipe est complétée par Idhora Guillauby.

Contact : 02 40 94 55 80

DES BADGES POUR LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Afin de réduire les actes d'incivilités et de vandalisme, le contrôle d'accès de plusieurs équipements municipaux s'effectue désormais à l'aide d'un badge numérique. Une façon de sécuriser les accès aux salles comme de responsabiliser les acteurs associatifs. De plus, ce système permet notamment de mieux gérer les fluides (éclairage, chauffage) et les alarmes grâce à l'automatisation. Chaque association concernée se voit attribuer gratuitement dix badges. Pour mettre en place ce dispositif, la ville de Treillières a investi environ 100 000 €.

Brèves associatives

MARCHE VIVE

L'association vient d'ouvrir une nouvelle activité : la marche nordique, deux samedis par mois.

Infos sur www.marchevive.fr,
tél. 02 40 94 50 72

TREILLIÈRES MUSIQUE

L'association ouvre un atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans avec des sessions de six séances, sur toute l'année. Les familles peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs sessions.

Infos sur treillieres-musique.fr,
tél. 06 10 35 34 48



BASALT ART CONTEMPORAIN

L'association propose des stages de dessin, peinture et sculpture, par petits groupes sur quatre jours pour les adultes et cinq demi-journées pour les enfants pendant les vacances scolaires.

Infos sur www.basalt-abstraction.com,
tél. 06 81 15 99 74

Alexandre-Vincent passe en

« Celui qui ouvre une école, ferme une prison ». En 1847, Victor Hugo louait déjà les vertus des bancs des salles de classes, où leçons, exercices, bavardages et chouettes moments de complicité rythment encore le quotidien des enfants. Le 28 mars 1882 exactement, avec la loi adoptée grâce à Jules Ferry, l'instruction est rendue obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans. Aujourd'hui encore, l'école, pour continuer à être ouverte sur le monde qui l'entoure, doit s'adapter d'année en année. Attachée comme toutes communes à ces lieux d'acquisition des savoirs, la ville de Treillières, propriétaire de trois écoles publiques, en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. Elle vient de livrer l'extension de l'école Alexandre-Vincent : restauration scolaire, pôle administratif, salles de classe, espaces périscolaires. Cette école publique fait peau neuve. Sortez une feuille, présentation écrite !



Décembre 1836 : le premier instituteur de Treillières prend son poste, même si la Maison d'école n'est pas tout à fait terminée. Novembre 1837, Alexandre Vincent, alors maire de la commune de Loire-Inférieure, communique le procès-verbal de fin de travaux de construction de la Maison d'école. Ce n'est qu'en 1885, à mi-chemin entre le bourg et la Poste de Gesvres, qu'une nouvelle école est

construite : deux bâtiments, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Début des années 1990, l'école devient de plus en plus petite, une évolution est attendue. Le groupe scolaire primaire Alexandre-Vincent est inauguré le 9 novembre 1996. Lors de la dernière rentrée de septembre, garçons et filles avaient bien sûr plaisir à se retrouver dans la même cour, dans les nouvelles salles de classe. Quatre

classe supérieure



Prendre en compte les besoins de la jeunesse

La restructuration et l'extension d'Alexandre-Vincent redessine toute l'architecture extérieure et intérieure du bâtiment, désormais plus spacieux, et comprenant de larges baies pour laisser entrer la lumière. Les travaux, actuellement en cours d'achèvement, ont également intégré la mise en accessibilité des locaux (anciens et nouveaux), comprenant notamment l'installation d'un ascenseur pour permettre l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite. « Treillières compte plus de 2 000 enfants et jeunes de moins de 20 ans, se préoccuper de l'enfance et la jeunesse, c'est prendre en compte leur présence et leur besoin sur l'ensemble de la commune, non seulement à l'école mais aussi sur leurs différents lieux de vie », assure le maire, Alain Royer. « Chaque année et en particulier chaque été, nous réalisons des travaux indispensables au sein des établissements scolaires. Cela représente un effort financier important pour la commune. Le coût de l'opération à Alexandre-Vincent s'élève à plus d'1,7 million d'euros. »

→ À savoir

Dans le domaine de l'enseignement, la commune a en charge les écoles maternelles et élémentaires : création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants. La commune a la charge :

- **des écoles publiques** établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux, gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles et peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école.
- **de la restauration**, soit en assurant elles-mêmes le service ou en le déléguant à des sociétés de restauration privée. Le service est assuré par le personnel communal.
- **des personnels non enseignants**, en particulier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

d'entre elles sont en effet nouvelles dans cet établissement, situé rue Étienne-Sebert (un autre ancien maire de Treillières) elles sont intégrées à un aménagement nouveau de 970 m², comprenant notamment un agrandissement du restaurant scolaire, une redistribution des espaces (périscolaires, administratifs, sanitaires).

« Trouver ses marques petit à petit »

Jean-Pierre Grimaud, directeur de l'école Alexandre-Vincent, nous livre ses impressions sur l'extension de son établissement, dont la fin des travaux est prévue à début décembre.

« Nous avons vécu un an dans les travaux et avons dû forcément nous adapter à cette situation peu ordinaire. Il s'agissait de créer une extension sans interrompre la scolarité ni perturber, ou du moins le moins possible, l'apprentissage des élèves. Les enseignants et la direction ont fait en sorte que cela se passe au mieux avec les enfants. »



À quoi faut-il être vigilant lorsque des travaux de cette ampleur viennent "agiter" la vie de l'école ?

« À la sécurisation des élèves principalement. Rien ne devait être pris à la légère de manière à compromettre les règles de sécurité, de circulation entre les bâtiments, de même que l'entrée principale dans l'école : elle a aussi été modifiée et nous sommes en phase d'expérimentation pour, à la fin des travaux, déterminer le meilleur fonctionnement possible d'entrée et de sortie des élèves. »

Que pensez-vous de l'extension créée ?

« Déjà, quatre nouvelles classes ont été créées, ce n'est pas rien. Les volumes sont vraiment bien et agréables, on gagne en espace et en confort, c'est certain. Même si tout n'est pas réglé, on sait qu'à terme, l'ensemble des bâtiments sera fonctionnel. Ces travaux étaient nécessaires car ils correspondent à un besoin identifié, l'école gagne depuis quelques années des élèves supplémentaires. »

Justement, que reprenez-vous de la rentrée de septembre ?

« C'était une rentrée anticipée pour toute l'équipe afin d'assurer l'installation de nos espaces de travail. Nous assurons l'accueil de 320 élèves, et la restauration le midi d'une grande partie d'entre eux. C'est 20 élèves de plus que l'an passé. Tout est démultiplié : le matériel, les espaces nécessaires, le personnel enseignant. C'est une adaptation constante, c'est à nous de trouver nos marques. »



« Je préfère manger à la cantine. » Si votre enfant vous dit cela le matin en mettant son cartable sur le dos, c'est sans doute en raison de la qualité du travail proposé par l'ensemble de l'équipe de la cuisine centrale communale. En salle ou en cuisine, une quarantaine d'agents s'affaire chaque jour pour nourrir correctement les enfants des quatre écoles publiques et privées. Soit environ 1 550 à 1 600 repas, par jour !

→ À savoir

Il existe deux types de cantines : les cuisines autonomes, lorsque les repas sont préparés dans l'établissement scolaire. C'est surtout le cas dans les établissements secondaires, collèges et lycées. Et les cuisines centrales, principalement en maternelle et en primaire : les repas sont alors préparés dans un établissement central. Ils sont transportés jusqu'aux écoles de la ville dans des cuisines "satellites". Les repas peuvent être apportés chauds ou froids puis réchauffés sur place.



Les bouchées doubles, tous les jours



Plus de six millions d'élèves déjeunent quotidiennement à la cantine en France. Outre la recrudescence de sa fréquentation, le service de la restauration scolaire a connu ces dernières années des évolutions importantes et l'amélioration de la qualité et de la variété des menus dans les cantines scolaires est devenue une préoccupation majeure des collectivités publiques. Face aux contraintes de plus en plus fortes en matière de sécurité, d'hygiène et d'équilibre nutritionnel (norme GEM RCN*), les villes sont amenées à être performantes en matière de qualité des produits : « s'appuyer sur la saisonnalité, s'approvisionner selon des circuits courts, proposer des produits bio... » Pour Jacques Piron, responsable de la cuisine centrale, il convient d'être à la fois exigeant en matière de qualité des produits et responsable dans les processus



d'achat. « Il faut aussi jongler avec les coûts des matières, car certains explosent, et pourtant il faut continuer à proposer des menus à un prix raisonnable pour les familles ».

Imagination sans cesse renouvelée

L'alimentation durable s'invite dans les assiettes : « Du fromage et de la crème de la ferme Péard, de Blain ; des légumes de la production biologique des jardins de Rieffel de Saint-Herblain, de la volaille Bleu-Blanc-Cœur, du poisson frais toute les semaines... » Le responsable renouvelle autant ses réseaux que son imagination pour proposer le meilleur dans l'assiette des tout-petits. Des plus jeunes, mais pas seulement, car en dehors des jours scolaires, la cuisine centrale prépare le repas des enfants qui fréquentent les centres de loisirs, le Tremplin, et confectionne aussi les plateaux distribués dans le cadre du portage des repas à domicile. Depuis plusieurs années, la cuisine assure également - par convention signée avec l'établissement - la production de repas pour le collège privé Helder-Camara.

Que mange mon enfant à la cantine ?

Des recommandations législatives et réglementaires régissent la composition des menus de nos enfants. Le repas du midi doit couvrir au moins 40 % des besoins nutritionnels de l'enfant. « Des grammages très précis sont définis pour chaque type de plat en fonction de l'âge des enfants », explique Jacques Piron, « et ces proportions soigneusement calibrées évitent également un gaspillage de la nourriture ». Diversification des produits, équilibre alimentaire, le repas du midi est conçu en sorte que l'enfant absorbe les éléments nutritionnels nécessaires pour bien travailler et se concentrer. « Pour nous aider, une diététicienne intervient en amont pour valider tous les menus ». Le temps du repas est aussi un temps d'apprentissage. Les enfants apprennent à goûter les aliments, à se servir tous seuls et à respecter les autres.

* En matière de restauration collective, le GEM RCN (Groupe d'étude des marchés restauration collective et nutrition) a établi une recommandation relative à la nutrition, celle-ci servant d'aide dans l'élaboration des cahiers des charges des contrats de restauration collective. Elle a pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas.

24 %

C'est le gaspillage alimentaire moyen par assiette dans la restauration collective en France, soit 0,58 € par repas.



Le succès du bio

en restauration collective ne se dément pas et prend même de l'ampleur. Pour preuve, à Treillières les achats progressent d'année en année pour atteindre environ 7 %. Cette évolution sera encore plus notable cette année scolaire 2018/2019 car la collectivité a décidé de renforcer l'acquisition de produits bio et locaux pour les légumes d'accompagnement.

Les cantines bonnes élèves

En France, les établissements scolaires sont bons élèves : près des trois quarts (74 %) servent des produits bios, contre 62 % des restaurants d'entreprises et seulement 26 % des hôpitaux et maisons de retraite.

À Treillières, depuis la rentrée de 2013, le **coût d'un repas** servi est passé de 6,58 € à 5,74 €.

223 125,

c'est le nombre de repas servis en 2017 à Treillières, dont 62 879 pour le collège Helder-Camara.

Devinette pour les enfants et parents :

Quelle est la recette pour passer une bonne journée à l'école en étant attentif ?

C'est quoi le menu à la cantine aujourd'hui ?

Le jour du reportage, c'était Pamplemousse au sucre ou radis beurre (entrées), filet de colin au beurre blanc accompagné d'un riz au curry. Tarte au chocolat ou aux pommes en dessert. La veille, il y avait eu des escalopes de poulet - ratatouille, prune abricot. Le lendemain, c'était omelette paysanne et roulé aux fruits...

Réponse :

prendre chaque jour un bon petit déjeuner ! Avec au minimum un fruit, un laitage, des céréales...

Faire ses courses et faire connaissance



C'est un voyage en première classe, qui permet aux personnes âgées, résidentes du Mail'âge, de se déplacer le temps de quelques courses au supermarché voisin. Cette initiative solidaire fonctionne chaque vendredi depuis le 14 septembre, grâce à des chauffeurs bénévoles. Présentation de l'initiative.

C'est une nouvelle réponse pragmatique aux besoins de déplacements des personnes en perte de mobilité, ou ne disposant pas de véhicules. L'équation est simple : comment, en étant une personne âgée autonome, faire ses courses lorsque l'on ne dispose pas de voiture, que l'on marche difficilement et que le poids des courses commence à peser autant que les années ? « La Ville de Treillières s'est interrogée sur le sujet, elle a sollicité le Conseil des sages pour obtenir son regard », explique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à l'action sociale. Il existe déjà une formule identique, le mardi après-midi, permettant à quelques personnes âgées de se rendre à des activités de détente et de loisirs. « Aujourd'hui, et depuis près d'un mois, une expérimentation est menée avec les résidents du Mail'âge, au sein duquel huit chauffeurs bénévoles se sont manifestées pour participer à cette forme de transport solidaire ».

Un service qui créé du lien

L'action de mobilité en faveur de ces personnes sans moyen de locomotion a pour but de leur permettre de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante. Ce projet repose sur l'engagement de bénévoles, identifiés grâce au relais opéré par l'Amicale des retraités, avec laquelle la ville a passé une convention, et le CCAS qui transmet les messages. « Le principe de ce transport solidaire en porte à porte est fondé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes », poursuit Magali Lemasson. « Car ce service va au-delà du simple transport de personnes, il a pour but de développer le lien social et de faciliter le maintien à domicile des personnes ». « Ça fait plaisir une petite sortie », se réjouit Clémence Lebreton, l'une des premières bénéficiaires, ce jour-là avec Louissette Balliau et Thérèse

Clair. Toutes les trois reviennent des courses vers 11h15, le sourire aux lèvres : « C'est formidable de pouvoir disposer d'un chauffeur pour retrouver le supermarché que je fréquentais lorsque j'étais plus mobile. Quelle gentillesse ! Il m'aide même à monter mes achats. » « D'habitude, c'est mon fils qui me fait les courses, mais là il ne pouvait pas, ce service arrive à point nommé », renchérit Louissette. C'est Yves De Bouville, membre du Conseil des sages et chauffeur bénévole, qui donne de son temps ce matin-là au volant du minibus municipal. « J'ai répondu naturellement car étant valide, il me paraissait important de donner du temps de cette façon en aidant concrètement nos aînés. Je renouvellerai l'expérience ». À la fin de l'année, un bilan sera réalisé et une réflexion menée pour en évaluer la portée, et l'avenir.

Pour en savoir plus sur ce service et pour devenir chauffeur bénévole : CCAS, tél. 02 40 94 52 42



L'urbanisation de la communauté en débat

Depuis 2016, trois séries de réunions publiques consacrées au Plan local d'urbanisme intercommunal (le PLUi) ont été organisées afin de présenter à l'ensemble des habitants de la CCEG les futures règles d'urbanisme et les grandes orientations de développement du territoire. Ces rencontres ont permis de tirer de nombreux enseignements, notamment à Treillières où la réunion autour du PLUi a été un véritable succès.

Le 29 mai dernier, près de 150 Treilliérains se sont déplacés à l'occasion de cette séance de présentation et d'échanges portant sur le principal document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal : le PLUi. Ce plan permettra de fixer des règles en matière d'urbanisme (zonage, règlement) et les grandes orientations de développement du territoire d'ici à 2030, sous forme de zonage (zones urbaines ou à urbaniser, zones agricoles et naturelles). « Ce règlement aura une incidence sur les règles de constructions, précisant les types d'implantation, la hauteur des bâtiments, leurs aspects architecturaux », insiste Philippe Lebastard, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. « C'est à la demande répétée des élus qu'une réunion s'est déroulée dans chaque commune, de manière à mieux informer et échanger avec les administrés sur le devenir envisagé de leur territoire communal au sein de la CCEG », précise l'élu. « Et en cela c'était une "nouveau", car les deux précédentes réunions, en 2016 et 2017, s'étaient déroulées par groupes de communes. Il est important que les habitants se sentent concernés directement par l'aménagement de leur territoire. »

ZAC Belle-Étoile

Le projet prévoit à la foi le déplacement de l'enseigne Super U sur site, son agrandissement avec la création de 8 800m² de surface de plancher (dont 3 500m² de surface de vente) et la création d'un îlot avec neuf cellules commerciales de 300 à 2 210m². L'arrêté préfectoral, valant autorisation environnementale, sera pris en novembre prochain, et les travaux de la partie Sud de la ZAC devraient intervenir d'ici la fin de l'année.



Les administrés invités à formuler leurs commentaires

« Le règlement du PLUi est la mise en musique du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui avait été présenté il y a près d'un an. Il permet de décrire comment on répond aux objectifs et au projet d'aménagement du territoire de la communauté de communes », poursuit Philippe Lebastard. Co-construit avec les douze communes d'Erdre & Gesvres, il définit les orientations du projet d'une manière simple et concise, donnant ainsi une information claire aux citoyens et habitants sur le projet d'aménagement du territoire. Prochaine étape : le PLUi sera arrêté en conseil communautaire en novembre prochain et une enquête publique s'ouvrira au printemps 2019. « Cette enquête est une étape de concertation importante dans la construction du PLUi. Si des erreurs ou des oublis sont manifestes, ce sera le moment de les formuler. Le commissaire-enquêteur sera présent pour entendre l'ensemble des remarques des administrés. » Avant d'aboutir à une forme finale du PLUi, les élus d'Erdre & Gesvres entendent s'appuyer sur les avis d'une majorité des habitants, en capitalisant sur leurs commentaires et leurs observations utiles au projet.

La future médiathèque sera baptisée Jean-d'Ormesson



Le nouvel équipement municipal ouvrira ses portes dans le nouveau quartier, face à la mairie, au printemps 2019. Le 17 septembre dernier, le Conseil municipal s'est prononcé pour l'adoption du nom de cet équipement : Jean-d'Ormesson, « un choix plébiscité puisqu'il a obtenu 20 voix », indique Catherine Henry, adjointe au maire dé-

léguée notamment à la culture. « C'est un homme de lettres apprécié, connu pour son ouverture d'esprit, ses chroniques et sa verve sur beaucoup de sujets. » Jean d'Ormesson, décédé le 5 décembre 2017, fut l'un des rares auteurs à être entré de son vivant dans le Panthéon des lettres françaises, la prestigieuse bibliothèque de la Pléiade, en 2015. « Depuis son élection à l'Académie française en 1973, Jean d'Ormesson était devenu une figure respectée de la littérature française, notre future médiathèque saura se montrer à la hauteur de son talent. »

NOUVEL APPEL AUX DONS DE JEUX

Le chantier d'aménagement intérieur de la future médiathèque a débuté le mois dernier. Actuellement, l'équipe de la médiathèque constituée de Bruno, Tiphaine, Anthony et Caroline et accompagnée de 35 bénévoles, s'affaire à travailler sur la constitution des collections, des services et animations qui seront proposés dans le futur équipement. À terme, les horaires d'ouverture de la médiathèque seront élargis, avec notamment la mise en place de deux journées d'ouverture en continu (pause du midi incluse) les mercredis et samedis.



À son ouverture, l'équipement proposera une collection renouvelée et étoffée à ses usagers. Parmi les nouveaux supports mis à disposition (DVD, jeux vidéo etc.), des jeux de société et plateaux seront mis à disposition du public, disponibles à l'emprunt ou pour un usage sur place. Aussi, l'équipe travaille à la constitution de ce fonds et lance un nouvel appel

aux dons, ciblé sur des jeux classiques : jeux de 32 et 54 cartes (dont tarot), boîtes de jeux multiples (4 à 8 joueurs maximum) comme le Jeu de l'oie, le Jeu de dames, les Petits chevaux, le Jeu des échelles... Mais aussi : Jeux d'échecs, Domino, Jeu de 7 familles, Scrabble...

Ces jeux, qui peuvent être apportés directement à l'actuelle bibliothèque, doivent être à la fois complets et en excellent état.

Infos au 02 40 94 61 76 ou par mail : bibliotheque@treillieres.fr

Les rendez-vous de la BIBLIOTHÈQUE

→ Le mercredi des histoires

Histoires et chansons pour les enfants à partir de 4 ans. Entrée libre et gratuite.

• Sorcières et petites frayeurs,

mercredi 17 octobre à 15h30

• Les animaux, **mercredi 21 novembre à 15h30**

→ Les bébés lecteurs

Comptines et histoires pour tout-petits (dès la naissance). Entrée libre et gratuite.

• Formes et couleurs, **mercredi 7 novembre à 10h et 11h** (2 séances au choix)

• Autres histoires de Noël, **mercredi 5 décembre à 10h et 11h** (2 séances au choix)

→ Le Samedi des bébés

Comptines et histoires pour tout-petits (dès la naissance). Entrée libre et gratuite.

• Noël, **samedi 1^{er} décembre à 10h30**

→ Spectacle de Noël

• **Mercredi 19 décembre**, deux séances l'après-midi avec la compagnie Contes et ré si, sur réservation à partir du **1^{er} décembre**

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h – 14h à 18h

Judi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : 10h à 12h30 - 14h à 16h30

Dimanche : 10h30 à 12h

Fermée le lundi

12 place de la Liberté - 44119 Treillières

Tél. 02 40 94 61 76

www.bibliotheques.cceg.fr



AMÉNAGEMENT

Consultation pour la Zac de Vireloup

Initialement prévue pour une durée de dix ans, la convention publique d'aménagement signée avec la SELA le 27 décembre 2004 a été prolongée en 2011. L'actuel terme du contrat est fixé au 31 décembre 2018. Mais compte tenu du fait que l'opération d'aménagement n'est pas achevée, la commune a souhaité à nouveau concéder la ZAC de Vireloup à un aménageur afin d'achever cette opération. Cet aménageur assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements, veillera à la réalisation des études et sera chargé d'acquérir les biens fonciers nécessaires à la réalisation de l'opération, avant la commercialisation des biens immobiliers créés. Le 25 juin dernier, le conseil municipal a validé le lancement de la procédure de consultation qui permettra de désigner le nouveau concessionnaire d'aménagement de la ZAC. **Décision votée avec 22 pour, 6 contre.**

Toujours le 25 juin, le conseil municipal s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour la création d'une "Commission concession aménagement" qui sera chargée, à l'occasion des procédures de consultation, de désigner le concessionnaire d'aménagement de la ZAC de Vireloup. Le maire est désigné président de cette commission, composée, parmi les élus, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus.

Programme d'assainissement

Les études de maîtrise d'œuvre pour le programme d'extension du réseau d'assainissement 2018 – 2020 ont été confiées à 2LM pour un montant de 41 760 €. À l'issue de la mise au point du projet, la consultation pour la réalisation des travaux a été lancée en deux lots séparés, le marché est composé de quatre tranches. Le 5 juin dernier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'attribution du lot 1 (travaux de réseaux d'assainissement des eaux usées) au groupement LTPE – Atlas – Coca pour un montant 1,585 M€. Le lot 2 (contrôle des travaux de réseaux) a été confié à l'entreprise SPI2C pour un montant de 40 762 €. « Le budget assainissement est de 5,3 M€ depuis 2013 », a rappelé le maire, Alain Royer. « Conformément à notre programme électoral, nous tenons nos promesses en développant l'assainissement collectif. Nous avons commencé par les grands axes avant de poursuivre avec les axes secondaires. Aujourd'hui, nous en sommes à 2 700 abonnés, ce qui va nous permettre d'afficher un budget équilibré à partir de 2019. »

Décision votée à l'unanimité.

Loi sur l'eau Ok pour la Belle-Etoile

Compte tenu de l'incidence sur l'eau et les milieux aquatiques concernant le projet d'aménagement de la ZAC de la Belle-Etoile sur le territoire de Treillières et de Grandchamp-Fontaines, le conseil municipal s'est prononcé favorablement au projet, au titre de la loi sur l'eau. L'enquête publique a exposé différents éléments

notamment : description des habitats naturels (mares, petits boisements, ruisseau) de la zone, gestion des eaux pluviales par un système de rétention à la parcelle, qui seront dimensionnés pour recevoir l'ensemble des eaux pluviales. L'étude précise également qu'un inventaire écologique, floristique et faunistique a été réalisé, révélant l'absence d'espèces floristiques protégées, de 30 espèces d'oiseaux protégés (dont une seule à intérêt patrimonial : le pic épeichette) et de quelques insectes : Grand capricorne et Agrion de Mercure. Outre des mesures visant à limiter les impacts sur les zones humides et la fonction écologique du vallon et les espèces présentes, le projet validé prévoit d'une part des mesures compensatoires consistant à la création d'habitats (création d'une mare, plantation de haies), et des mesures d'accompagnement d'autre part : celles-ci prévoient notamment l'implantation d'un passage à petite faune sous la route de Grandchamp, le long du ruisseau des Bas Prés.

Décision votée à l'unanimité le 25 juin 2018.



URBANISME

Nouvelles dénominations de voies

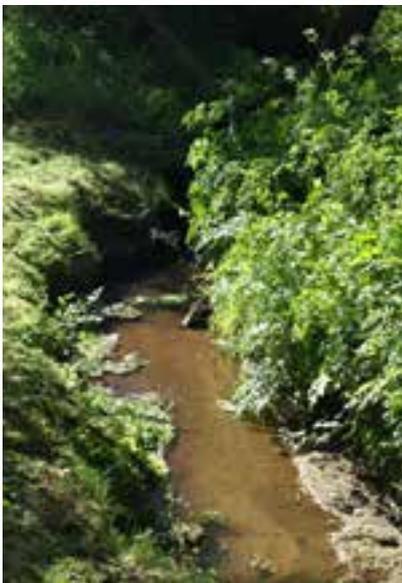
Le 17 septembre dernier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur plusieurs dénominations de voirie, dans le cadre de différents permis d'aménager :

- **au centre de Treillières, don-**

nant sur l'impasse du Champ-Morin, l'impasse du Taillis de la fontaine a été créée, (en photo).

- à **Garambeau**, donnant sur la rue de Garambeau, l'impasse de l'Enclos a été créée.
- à **La Rinçais**, donnant sur la rue de la Rinçais, l'impasse des Renardières a été créée.
- à **La Ménardais** : donnant sur la rue de Nantes, l'impasse de la Rochette a été créée, donnant sur la rue de la pièce noire, l'impasse du Pré du four a été créée, et donnant sur la rue des Landes, l'impasse du Pré Verdet a été créée.
- au **Dominu / Le Pigeon blanc** : donnant sur le chemin de bataille, l'impasse du Petit pré a été créée, et donnant sur la rue du Pigeon blanc, l'impasse du Pigeonnier a été créée.

Décisions votées à l'unanimité.



ENVIRONNEMENT

Convention avec l'association La gaule nantaise

L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de la Gaule nantaise a contacté la commune de Treillières

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS Nouvelle élection en novembre

Cérémonie du 11 novembre, marché de Noël, atelier vidéo sur la thématique du racisme : voici les dernières actions de l'actuelle mandature, qui prendra fin à la fin de l'année. Des élections vont donc être organisées dès ce mois d'octobre pour élire les 20 nouveaux élus. En amont, les différentes classes de CMI et CM2 seront accueillies à la mairie pour une présentation de la mairie, du rôle du conseil des enfants et des modalités des élections.



En novembre prochain, les déclarations de candidature et les campagnes électorales débiteront au sein des écoles, les élections s'organiseront, par classe, en mairie et le nouveau conseil sera installé en janvier 2019. Chaque classe élira deux candidats. Pour rappel, le conseil municipal des enfants permet de participer activement à la vie de sa ville, de devenir une force de proposition, de représenter les jeunes de la commune... Les candidats doivent résider à Treillières, être en CMI et CM2, faire acte de candidature (avec l'autorisation des parents). Les candidats s'engagent à faire campagne électorale et, en cas d'élection, à représenter tous les jeunes de la commune en étant assidu aux réunions, (une fois par mois environ), à respecter la parole de ses camarades, travailler en équipe, rendre compte des actions conduites aux camarades de leur école.

Infos au 02 40 94 61 85

pour que lui soit attribué, par convention, un droit de pêche sur les parcelles cadastrées ZS 29 et 82 en bord de Gesvres. L'association a pour objectif de classer le Gesvres, actuellement considéré comme "salmonicole" dans le plan de gestion départemental, en première catégorie au début de l'année 2019. Ce classement nécessite de disposer des droits de pêche sur tout ou une partie de la rivière. L'association met également en place différentes actions afin de favoriser la protection des milieux aquatiques. Dans le cadre de la convention, la commune de Treillières doit réaliser la pose d'une signalétique,

et en contrepartie, la Gaule nantaise s'engage sur l'organisation d'un chantier d'entretien des ripisylves (formations boisées qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau) cette année et sur une participation financière des pêcheurs au projet d'aménagement du seuil de la cascade. Enfin, l'association proposera à la commune des activités comme l'initiation à la pêche et la mise en place d'un parcours pédagogique axé sur la découverte de la faune et de la flore.

Décision votée, avec 20 voix pour, 9 abstentions le 17 septembre 2018.

Prochains conseils municipaux les lundis 19 novembre et 17 décembre 2018 à 19h, salle du Conseil

Vireloup : l'urbanisation poursuit son chemin

La ZAC de Vireloup s'étend sur 24,5 ha et a pour vocation principale la construction de logements. La ville a récemment approuvé en conseil municipal le lancement de la procédure de consultation qui permettra de désigner le nouveau concessionnaire d'aménagement des tranches 3 et 4, sur le périmètre initial de manière à conserver les préceptes réglementaires. Ce nouvel aménageur sera connu au début de l'année 2019. En ce qui concerne les deux premières tranches, les aménagements se poursuivent, avec notamment les projets de la société Espacil habitat et du Groupe Vilogia.



- Projet Villas Carmin

Cette opération est composée de douze maisons 4 et 5 pièces avec jardin et stationnements privés, en prêt social location-accession (PSLA), et le programme bénéficie d'une TVA réduite et d'une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans. Construites selon les normes NF Habitat garantissant notamment une performance en économie d'énergie, ces habitations disposent toutes d'une orientation traversante, avec une façade sud ouverte sur le jardin paysagé. Chaque habitation a son identité tout en s'inscrivant dans un ensemble harmonieux, et dispose d'une place de stationnement couverte et extérieure. Les constructions ont démarré en septembre sur le lot CF 23 de la tranche I de la ZAC de Vireloup. La livraison est prévue fin 2019.

Infos : Espacil Accession, tél. 02 40 47 14 37 et www.espacil-accession.fr

- Projet Le logis des métayers / le hameau des luthiers

Cette opération est composée de 18 logements (T4 et T5) bénéficiant d'un jardin privatif clos ouvert sur la nature environnante, d'un abri de jardin et d'une place de parking. Ces logements sont éligibles en prêt social location-accession (PSLA), et le programme bénéficie d'une TVA réduite et d'une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans. Les constructions devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2018 pour une livraison au 3^e trimestre 2019.

Infos : Vilogia, tél 0811 88 19 81 et www.vilogia.fr



Nouveau quartier : 14 logements en locatifs sociaux

Permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au logement. Sur le nouveau quartier face à la mairie, un opérateur privé, Maisons Dominique Charles, va construire 14 logements en locatifs sociaux. En proposant des maisons à étage, composées de trois chambres, évidemment proches de toutes commodités, écoles et commerces, l'opérateur met en œuvre son concept de "maison abordable" (lire aussi page 27), répondant aux enjeux sociaux et urbains selon le principe du parcours d'accession à la propriété souhaité par la commune. Le pari du programme est de loger une typologie d'acquéreurs jeunes, en primo-accédants, avec une opération restant dans des proportions financières raisonnables. La livraison est prévue pour le deuxième semestre 2019.

La Ménardais : les travaux se poursuivent

Afin de diminuer la vitesse de la circulation automobile et de sécuriser la traversée du village, d'importants travaux d'aménagement de l'entrée du village sont en cours. Ils intègrent une modification de la chaussée, nécessaire à la sécurisation des modes de déplacements doux, et la création d'une voie verte. Ainsi, la traversée de La Ménardais par la route départementale 537 s'effectue en alternat, jusqu'à la fin de l'année 2018. Puis, ce sera le tour de la section de la RD 26 et l'aménagement du carrefour giratoire, de 2019 au printemps 2020. La Ville de Treillières investit, en totalité, près de 1,1 million d'euros pour ces aménagements.



Travaux AD'AP :

Un Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé) correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. La mairie s'est engagée à installer des mains courantes sur des marches extérieures donnant accès à des bâtiments publics, à revoir l'éclairage des circulations dans les salles de sport avec le nombre de lux nécessaire, et à mettre en place des appareils sanitaires pour personnes à mobilité réduite (WC et lavabos) dans différents bâtiments publics. Il reste désormais à réaliser les travaux de peinture, le marquage au sol, le changement de portes d'accès non réglementaires. Le montant total de ces travaux pour l'année 2018 s'élève à 118 145 €, pris en charge par la commune.

Travaux, en bref

Rue de Garambeau

Suite à la demande des riverains de sécuriser la continuité piétonne (où se situent deux arrêts de car) et pour limiter la vitesse automobile, la commune a engagé des travaux d'aménagement. Ainsi, suite à une concertation avec les riverains (réunion publique du 22 février 2018), et en concertation avec les transports scolaires (CEG et Département), un trottoir a été réalisé sur l'ensemble du linéaire d'1,2 km, séparé de la voirie par une bordure. Ces travaux ont été complétés par une requalification de la chaussée par la mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement en enrobé. La circulation se voit canalisée par la pose des bordures de voirie qui a pour effet de diminuer la vitesse pratiquée, tout en permettant le passage des cars et engins agricoles.

Démarrés en juin, les aménagements, d'un montant de 455 518 €, ont été livrés fin septembre.

Assainissement

La Ménardais, Ragon et Garambeau... Depuis 2012, 533 foyers ont été raccordés au réseau public d'assainissement, mobilisant un investissement total de la commune de 5,26 M€.

En novembre prochain, la ville pilotera une intervention visant à remplacer les membranes de la station d'épuration, mise en service en 2009, pour un coût total de 148 200 €.

La réfection du hall de la salle Olympie

La peinture du hall et d'une partie de la circulation qui mène aux sanitaires a été réalisée l'été dernier, avec la mise en place de protections murales, pour un montant de 6 912 €.

L'équipement dispose désormais d'une meilleure isolation thermique, grâce à la pose d'un nouveau plafond en lieu et place de l'existant, pour un montant de 7 842 €.

Des huiles au parfum andalou

Sabor a tierra, des saveurs uniques dans une bouteille d'huile d'olives. De l'idée à notre assiette, le projet a fait son chemin et Raquel et Sylvie proposent une huile de qualité, raffinée, ici, directement à Treillières.



Voilà une belle palette de la gastronomie ibérique pour les fins gourmets. Raquel Carrasco et Sylvie Gomez proposent à tous les

passionnés de goût et d'authenticité une sélection prestige de produits de la haute gastronomie espagnole. L'entreprise familiale de Sylvie, originaire de Malaga en Andalousie, est bien le point de départ de cette aventure gustative : « *notre exploitation est située entre la végétation méditerranéenne, la mer et la montagne, nous y avons conservé des variétés d'agrumes rares, dont le goût très particulier est lié à la richesse de la terre, et un climat adouci.* » C'est bien dans ce décor de carte postale que s'expriment des oliviers millénaires, au cœur même d'une réserve naturelle de la Biosphère, protégée par l'Unesco. « *Pas d'insecticides, pas d'ajouts chimiques* »

Infos en ligne depuis facebook.com/saboratierranantes et par mail : hola@saboratierra.com

donc, et une certitude : « *proposer un produit qui nous ressemble* », assure Sylvie. Raquel et Sylvie, cofondatrice de Sabor a

tierra (Saveur de la terre en français), insistent sur la qualité du produit, respectueux de l'écologie : « *certaines ont des notes fruitées, d'autres un arôme complexe de plantes, de fruits, avec une pointe d'amande verte* ». Les huiles et les agrumes bio ne se racontent pas, ils se goûtent et s'apprécient dans la cuisine de tous les jours, pour une expérience savoureuse et généreuse. Exigence, excellence et traçabilité du produit, les huiles qui ont voyagé depuis l'Andalousie jusqu'à Treillières sont garanties plaisir absolu. Sans modération.

Un ticket choc pour un comptoir chic

C'est récent et cela fait déjà l'unanimité. « *Il y avait un monde fou le jour de l'ouverture, l'accueil était fabuleux* » (ndlr : le 1^{er} septembre dernier), raconte Virginie Clouet, gérante de la nouvelle enseigne de prêt à porter Le Comptoir de l'Erdre, déjà bien



installée passage de la Chesnais dans des locaux qui étaient auparavant une auto-école. « *Je suis bien placée et heureuse d'avoir pu trouver cet espace commercial pour lancer mon aventure* », dit-elle. Et cette aventure, Virginie l'a imaginée de longue date, elle l'amoureuse des belles choses, à commencer par des vêtements tendance plutôt chic, multimarques, et proposés par un réseau original : le Comptoir des quartiers, un concept de boutiques de quartiers proches de leur clientèle, chaleureuses, conviviales et avec un énorme atout, le conseil. « *Et de la qualité en boutiques, avec des produits très régulièrement renouvelés, des bijoux aussi... Et même du thé* » Oui, Virginie imaginait bien plus qu'un magasin : « *un endroit où l'on se sent bien, où l'on vient essayer, discuter, flâner un peu...* » Et prendre son temps.

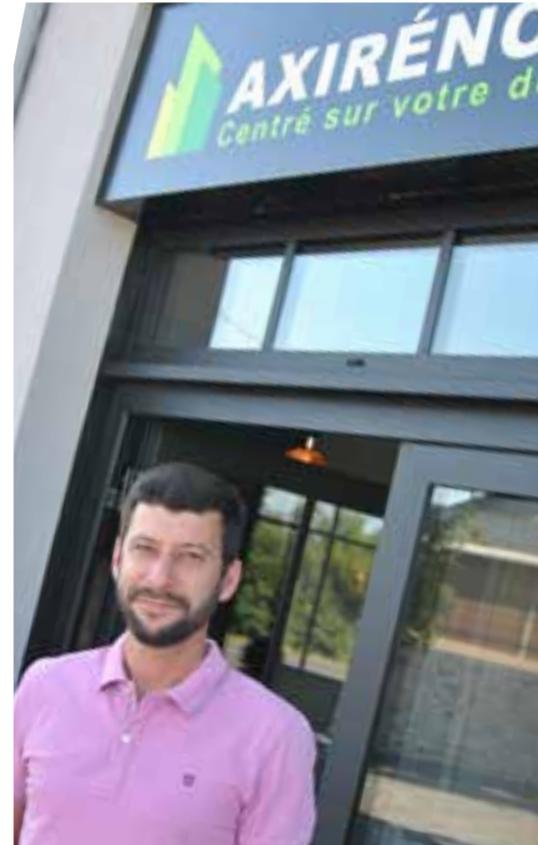
Le Comptoir de l'Erdre, ouvert du mardi au samedi 9h30 – 12h30 et 14h30 – 19h. 43 rue de la mairie, sur facebook : [LeComptoirDeLErdre](https://facebook.com/LeComptoirDeLErdre)

Axirénov, la vie en couleurs

Petite entreprise née en 1974 sous le nom de Eurl Sloves, Axirénov emploie une douzaine de salariés sur Treillières, dont le siège actuel est basé au Télégraphe.

« J'ai repris l'activité en décembre 2006 », indique Benoît Petit, meilleur apprenti 1998 et actuel gérant d'Axirénov, « l'entreprise s'est alors appelée Petit Peinture avant de connaître une transformation majeure. » La transformation, inscrite dans une continuité logique et qualitative, a vu la société s'adapter aux évolutions de son secteur d'activité et de confirmer son positionnement et ses ambitions. Deux années plus tard, l'ambition et les valeurs de l'entreprise restent immuables : « toujours mieux servir nos clients, respecter nos engagements et conserver notre unité. » Avec près de 90 chantiers assurés chaque année, Axirénov met un point d'honneur à apporter conseils et expérience selon un protocole précis : organisation, contrôle de fiabilité des supports, protection des surfaces non traitées, cahier des charges rigoureux, réception des travaux effectués par le coordinateur technique en charge de votre projet. Leur cœur de métier ? La peinture et la décoration, mais aussi la tapisserie, les revêtements, les ravalements de façade... Un sens du service qui a correspondu aux critères établis par la ville de Treillières dans la réalisation de différents projets d'envergure : nouvelle école, projet de médiathèque... Axirénov porte également un regard attentif sur l'environnement, en utilisant une peinture « formulée à base de composants naturels, biosourcés jusqu'à 95% et renouvelables », précise Benoît Petit. « L'algue est la matière première essentielle entrant dans sa composition, c'est une ressource renouvelable, alternative aux corps fossiles, ramassée sur les côtes bretonnes et développée par des partenaires régionaux. »

Contact : Axirénov, Le Télégraphe, tél. 02 40 26 73 10, www.axirenov.com



Maisons Dominique Charles, abordables et durables



« Se loger, c'est partager avec les autres, c'est s'intégrer ». Constructeur depuis 30 ans en Loire-Atlantique, les Maisons Dominique Charles restent fidèles à cette philosophie de l'habitat pour tous. Le réseau créé il y a huit années dispose d'une antenne treilliéraine, dans la zone de Ragon. Pour Pascale Navaud, le président du réseau, l'objectif est de répondre à un enjeu : « rendre éligible l'accès à la propriété. Avec des notaires, des géomètres, des architectes, nous tentons dans nos projets de répondre aux besoins de la population. » Qu'il s'agisse de logements sociaux, de logements abordables, l'entreprise promet une adaptation aux capacités de remboursement des jeunes ménages, « en proposant un prix de sortie qui convienne ». Le réseau a récemment lancé son produit solidaire, le Pass abordable, « pour rendre finançables des projets qui ne l'étaient pas. » Et faciliter l'accès à la propriété.

Contact : Maison Charles, 7 rue Lavoisier, www.maisonsdominiquecharles.fr

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil),
tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Conciliateur de justice

Patrick Champion, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre,
tél. 02 51 81 87 10

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre,
tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières,
tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h
samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets
tél. 02 28 02 28 10

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS 7J/7 et 24 H/24

Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33



LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES

L'assainissement des eaux usées permet de préserver la qualité de notre environnement et de protéger les activités liées à l'eau, comme la pisciculture, le nautisme, la baignade... Pour autant, l'entreprise gestionnaire, pour le compte de la commune, du service d'assainissement récupère régulièrement dans les bassins de la station d'épuration beaucoup de déchets divers : coton-tige, lingettes, litières de chat, aiguilles... La station d'épuration de la commune de Treillières dispose d'un système de filtration spécifique : la technologie membranaire. Ces déchets peuvent dégrader ou percer les membranes, ce qui peut avoir comme conséquence le renvoi d'eaux insuffisamment traitées dans le réseau, occasionnant des frais conséquents pour la commune. L'accumulation de ces objets, qui devraient finir leur vie dans une poubelle plutôt que dans les toilettes, vient obstruer, déformer les parois de canalisations et parfois faire remonter des odeurs nauséabondes dans la maison. Sachons aussi que pour remédier aux inondations liées aux bouchons de notre réseau d'eaux usées, le coût de l'intervention peut varier de 250 à 1 000 €. Alors, plus que jamais, évitons de confondre nos canalisations avec nos poubelles !



S'ENGAGER DANS UNE MISSION POUR LA COLLECTIVITÉ ?

Le Service civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur de la collectivité : c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et pour ces volontaires de s'ouvrir à d'autres horizons tout en développant de nouvelles compétences. À Treillières, l'école maternelle La Chesnaie est à la recherche d'un jeune de 18 à 25 ans pour effectuer une mission de service civique sur les activités suivantes : accueil des familles, gestion de la bibliothèque, encadrement de petits groupes d'élèves en bibliothèque ou au potager, aide administrative...

Mission et candidature sur le site www.service-civique.gouv.fr, infos au 02 40 94 66 36

Attention quand ça déborde !

Message de prévention de la CCEG : les agents de collecte ont la consigne de ne pas collecter les bacs trop pleins. Si cela se produit, les administrés sont alors avertis par un autocollant posé sur le bac. Pour éviter ce désagrément, ils peuvent utiliser ponctuellement les sacs spécifiques* qui sont à présenter à l'extérieur du bac.



* Disponibles en mairie ou à la Communauté de communes, ces sacs sont payants : 50 L (2,5 €), 30 L (1,5 €).



OCTOBRE

**Jusqu'au 23 octobre - 9h30 et 11h
Festival pour les tout-petits**

La 9^e édition du Tout-petit Festival se poursuit sur le territoire d'Erdre et Gesvres. Cette manifestation, dédiée à l'éveil culturel des plus jeunes, propose une programmation riche et variée aiguisant la curiosité dès le plus jeune âge. Parmi les spectacles à ne pas manquer : Toi et moi, 10 doigts, de la compagnie Eclats... Pour des musiques tour à tour calmes, légères, dansantes, avec deux guitares d'où sortent des matières sonores inouïes. Dès 6 ans, jeudi 18 octobre, espace Simone-de-Beauvoir.

Programme complet sur www.hors-saison.fr

Du 22 au 24 - 9h à 17h**Ateliers pêche et nature**

Par l'Amicale des pêcheurs

Pour les 10-16 ans

Salle d'activités Héraclès

Infos au 0608416139

Vendredi 26 - dès 13h30**Tournoi de belote**

Par l'Amicale des retraités

Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 27 - dès 19h**Soirée Irlandaise**

Par l'association treilliéraise Tilium Melodia
Spectacle de Nantes irish dance
Accompagné par un ensemble musical,
le groupe est composé de 10 danseuses

et danseurs. Au complexe culturel des cents sillons à Grandchamp-des-Fontaines.

Dimanche 28 - 9h30 à 12h30**Bourse aux plantes**

Par ALT Maisons fleuries

Échange de bulbes, plantes, graines, arbustes... concernant le jardin

Espace Simone-de-Beauvoir

Infos au 02 40 94 51 75

NOVEMBRE

Vendredi 9 - 20h30**Outside Duo**

Festival Les Celtomania

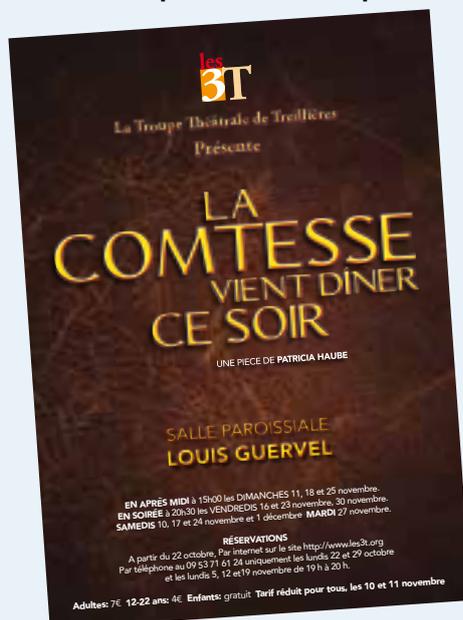


Un spectacle mis en scène où l'originalité musicale se promène sur les sentiers de la théâtralité : une symbiose entre musiques instrumentales issues des influences celtiques, le tout sur des compositions personnelles.

Espace Simone-de-Beauvoir

Programmation complète sur

www.celtomania.fr

**À partir du 10 novembre
Nouveau spectacle de la troupe des 3T****Samedi 17 - 10h30****Accueil des nouveaux arrivants**

Cérémonie organisée
espace Simone-de-Beauvoir

Contact : 02 40 94 64 16

Lundi 19 - 19h**Conseil municipal**

Salle du Conseil, mairie

Mardi 20 - 20h**Assemblée générale de l'École de danse**

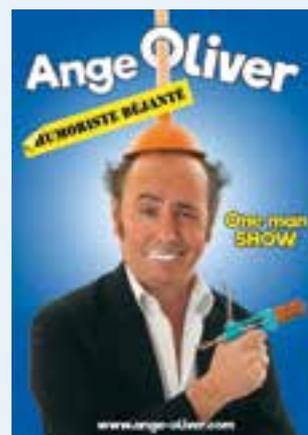
Appel à toutes les bonnes volontés pour que les bénévoles de l'association puissent trouver un second souffle...

Salle Kyniska

contact : www.dansetreillieres.fr

Vendredi 23 - 20h30**Spectacle comique**

Angé Oliver le déjanté



Un univers foldingue dans lequel des blagues déferlent et les gags inattendus jaillissent tous azimuts.

Organisé par l'Amicale des chasseurs.

Réservations au 02 40 94 56 78 ou par mail à inscriptionsoireeact@gmail.com

Samedi 24 novembre, 9h à 13h**Portes ouverte du collège**

Helder-Camara

Rue Étienne-Sebert

DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} et dimanche 2, Soirée Allegreto, Requiem de Fauré

Proposé par Tilium Melodia
Église de Treillières
20h le samedi, 19h le dimanche

Dimanche 2 - 9h à 16h

Vide ta chambre p'tit loup
Organisé par l'Amicale laïque
Salle Olympie

Samedi 8, 19h

Amazin' Gospel de Nantes
Proposé par Tilium Melodia
Église de Treillières



Samedi 8, 20h30

L'Islande, une île fascinante

Présentée par Brigitte et Gérard Huteau
L'Islande est d'abord le pays des merveilles naturelles, celui des eaux cristallines ou écumeuses, des cascades géantes, des myriades d'oiseaux, des côtes sauvages et magnifiques entourées d'une mer bouillonnante de vie où s'ébattent toujours les phoques et les baleines, des geysers, des volcans à la colossale énergie au milieu d'immenses déserts de cendres... Découverte de ce pays à l'occasion d'un diaporama.
Espace Simone-de-Beauvoir



Mercredi 12, 16h30 – 19h30

Collecte de sang
Espace Simone-de-Beauvoir



Samedi 15 - 10h30 à 19h30

Marché de Noël

stands et animations, structure gonflable, balade en calèche avec le père Noël, manège, concert de musique, parcours sportif marche/course non chronométrée...
20h : feu d'artifice sur l'espace de loisirs
Champ-Morin
20h30 : restauration adultes et enfants,
Espace Simone-de-Beauvoir

Du vendredi 14 au jeudi 27

Patinoire

Place de la Liberté



Lundi 17 - 19h

Conseil municipal

Salle du Conseil, mairie

Treillières



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 10 décembre prochain et couvrira la période allant jusqu'au mois décembre 2018. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 15 novembre 2018.

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours
Le bac à ordures ménagères
et les sacs jaunes
sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : www.cceg.fr



Samedi 24

Inauguration Pôle enfance solidarité

Nouvel équipement municipal qui regroupe différents services existants : guichet famille, accueil parents enfants, CCAS... Le Pôle enfance solidarité est situé à côté de la mairie, face au multi-accueil *Bulle de rêves*. Programme

- 9h30-10h (Salle des Genêts) : accueil et petit-déjeuner en musique, exposition de photos, atelier maquillage et mise à disposition de tapis d'activités

- 10h-11h (Salle des Genêts ou devant le Pôle selon météo) : inauguration officielle

- 11h-12h15 : visite du Pôle enfance solidarité avec, en parallèle, plusieurs animations : projection d'un film sur les services proposés dans le Pôle, exposition de photos, zoothérapie avec l'association Danko and co, exposition de deux fresques réalisées par des enfants du Relais assistantes maternelles, des élèves maternels et élémentaires (centres de loisirs) et des seniors (maison de retraite) avec le plasticien Hugo Duras, et atelier participatif afin que les personnes présentes puissent laisser une trace de leur passage....

- 12h15-13h (Salle des Genêts) : moment convivial, avec sculpture de ballons, tapis d'activité et groupe musical.

Les Treilliérains sont conviés à cette inauguration.

17 octobre 2018

Mise en ligne du site



démarches famille > signalements techniques > formalités administratives
état civil > tranquillité vacances...

Tout faire de chez soi

24/24

7 jours/7

sur le lien suivant : www.espace-citoyens.net/treillieres

accessible depuis le site de la mairie :

www.treillieres.fr

